Les Évadé•e•s

AVC ARTISTES VIVANTS CABOSSÉS

Ce spectacle existe pour solliciter nos sens, et surtout, pour faire jouer nos cordes sensibles dans un tourbillon apaisé, de musique, de vidéos, de chansons et de poésie.

Le collectif des Évadés·e·s existe avant tout par des rencontres humaines qui font du bien. Il regroupe des personnes en situation de handicap et d'autres qui ne le sont pas, des professionnels du spectacle et des amateurs. Cette diversité ne fait qu'une dans le désir partagé de performer ensemble sur scène avec un spectacle écrit et porté en commun, dont le nom nous rassemble et nous ressemble : Artistes Vivants Cabossés.

Les Évadé·e·s offrent une performance unique à chaque représentation et trouvent une justesse d'autant plus surprenante que nombre de ses membres ont survécu à des ruptures de vie affectant leurs mémoires. Le message qu'elles délivrent est universel et voué à provoquer chez chacun de singulières résonances.

Ce conte musical soutenu par une narration onirique, des compositions originales fortes et percutantes, entre chanson française et pop-rock, des créations vidéo uniques et de la danse contemporaine, permet aux Évadés·e·s de signer un spectacle professionnel, singulier, et de qualité.

Ce spectacle est l'acceptation de nos propres vulnérabilités pour mieux exprimer nos singularités. Nous délivrons une performance dans lequel tout le monde peut se reconnaître, le projet AVC des Évadé·e·s appartient à tous. Il est à la fois artistique, poétique, thérapeutique, social et inclusif.

Bien qu'élaboré sur plusieurs années, *Artistes Vivants Cabossés* fait la part belle à l'art brut de ces évadés habitués des marges qui, le temps de ce spectacle, seront au centre de votre attention.

Samuel Dehr, créateur & porteur du spectacle



Représentation du 26 novembre 2023 Zénith de Lille 1ère partie de la comédie musicale Bernadette de Lourdes



Représentations au centre Jacques Bravo 14-18, rue de la Tour des Dames, Paris 9ème 1er juillet, 19 et 21 octobre 2023



<u>COÛT PLATEAU DU SPECTACLE</u> : 3500€*

(9 artistes sur scène, 2 techniciens, 1 accompagnant)
*VHR (véhicule, hébergement, restauration) & location
matériels son-vidéo non inclus.

Dans sa genèse comme dans sa réalisation, **notre projet fait écho à la loi du 11 février 2005** pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap ».

Personnes pleines et entières avant tout, les personnes en situation de handicap aspirent à être acteurs de la culture comme les autres et ne sauraient être cantonnées, au mieux, à un simple rôle de spectateurs.

En permettant au spectacle Artistes Vivants Cabossés d'être joué sur scène, vous répondrez concrètement aux enjeux de la loi « création » du 7 juillet 2016, laquelle comporte plusieurs dispositions destinées à faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à la culture et à la création. Son article 3 fixe pour objectif aux politiques publiques de « promouvoir les initiatives professionnelles, associatives et indépendantes qui facilitent l'accès à la culture et aux arts pour les personnes en situation de handicap ainsi que leur contribution à la création artistique et culturelle ».

Ensemble, faisons émerger une société qui donne véritablement sa chance à chacun en l'acceptant dans sa différence et dans ce que celle-ci peut apporter aux autres !



Mail : <u>sonoresondes@gmail.cor</u> Tél : 06.58.74.45.19